

Liberté Égalité Fraternité

Délégation Académique à l'Education Artistique et à l'Action Culturelle

DAAC/24-1013-143 du 24/06/2024

APPEL A CANDIDATURES POUR UNE MISSION DE PROFESSEUR RELAIS DAAC PROJETS TRANSVERSAUX

Destinataires: Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme DELOUZE - Tel : 04 42 91 88 41 - Mail : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Recrutement d'une enseignante ou d'un enseignant de l'enseignement public, assurant une mission de conception, d'accompagnement et de promotion des projets transversaux dans les domaines des sciences sociales, de l'éducation au développement durable rémunéré(e) sous la forme d'indemnités pour mission particulière (IMP), taux 4 soit 2 500 euros annuels.

L'enseignante ou l'enseignant sera choisi(e) pour ses compétences pédagogiques, sa connaissance du milieu scolaire, du domaine de l'éducation artistique et culturelle, ainsi que des modalités du travail en partenariat avec des structures culturelles.

Le professeur relais DAAC est expert dans un domaine, mais il a également des compétences transversales lui permettant de renseigner les équipes pédagogiques pour l'ensemble des 8 domaines mobilisables dans des projets EAC: arts visuels et patrimoine / cinéma et audiovisuel / culture scientifique / histoire et mémoire / éducation aux médias et à l'information / livre et lecture / musique / spectacle vivant.

Le professeur relais DAAC travaille pour les élèves de tous les niveaux, de la maternelle jusqu'au baccalauréat, et il s'adresse aux enseignants de toutes les disciplines.

Au niveau territorial, il est l'interlocuteur privilégié des personnels de direction, des inspecteurs et des enseignants pour la mise en place du PEAC.

MISSION GENERALE

Sous l'autorité de la Déléguée académique à l'action culturelle, il ou elle assurera la mission de Professeur Relais Académique « Projets transversaux »

CONNAISSANCES ATTENDUES

- les textes officiels et de référence relatifs à l'éducation artistique et culturelle
- les grandes priorités nationales et académiques en matière de politique éducative et culturelle
- les composantes du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève, le référentiel, et les différents dispositifs artistiques et culturels scolaires proposés, ADAGE.

COMPETENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES

- attester d'une curiosité pour les domaines des sciences sociales, de la culture scientifique et du développement durable
- savoir animer des actions de formation
- savoir produire des supports pédagogiques à destination des enseignants
- maîtriser les outils de communication et informatiques, notamment pour les valorisations de projets

QUALITES RECHERCHEES

- avoir une aisance écrite, orale et relationnelle
- savoir gérer le suivi de plusieurs projets en même temps
- s'inscrire dans une démarche collective de projet et savoir travailler en équipe
- savoir rendre compte de ses missions

MISSIONS SPECIFIQUES

- Accompagner le Dispositif « Allez Savoir ! » et les projets avec les scolaires en lien avec l'Ecole des Hautes études en sciences sociales, de l'inscription au bilan.
- Etre le référent DAAC des pilotes de l'EAC pour les domaines : éducation au développement durable, culture scientifique, mémoire.
- Participer à la construction, la coordonnation et l'animation du Parcours transversal porté par l'EAFC sur les thématiques croisées EAC/EDD dans les territoires concernés.
- Participer à l'expertise des dossiers pour le référencement ADAGE des acteurs locaux pour le dispositif pass Culture.

Cette mission sera effective pour l'année scolaire 2024-2025, à compter du 2 septembre 2024. Elle pourra être renouvelée en fonction du premier bilan établi en juin 2025

Les enseignant(e)s souhaitant faire acte de candidature sont invité(e)s :

- à prendre contact avec <u>daac.adjointe@ac-aix-marseille.fr</u>
- à transmettre par voie hiérarchique, et par voie électronique uniquement, avant le 28 juin 2024 à ce.daac@ac-aix-marseille.fr, un dossier constitué des documents suivants :
 - curriculum vitae
 - lettre de motivation
 - dernier rapport d'inspection
 - avis circonstancié de leur chef d'établissement
 - toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature

Les enseignant(e)s dont la candidature sera pré-sélectionnée seront convoqué(e)s pour un entretien à partir du 1er juillet 2024. Ils recevront un ordre de mission.

Pour tout renseignement:

Tel: 04 42 93 88 41

Mail: ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Directeur des Relations et des Ressources Humaines